

Questions diverses des représentants des personnels d'éducation et d'enseignement pour le CA du 11/04 :

[Réponses en CA en jaune]

VERSION 2 :

CA du 11/04/22

Questions diverses posées par les représentants des enseignants et des personnels d'éducation (Fabienne Blais, Florence Nez, Emilie Morel, Anaïs Da Silva, Odile MAinet-MAillard et Richard Mazurier)

Ces questions peuvent être rassemblées en deux thèmes :

- Le domaine « vie scolaire et vie dans l'établissement »
- Le domaine « pédagogique »

1 – Le domaine « vie scolaire et vie dans l'établissement » :

A – A nouveau, régulièrement, le lycée est affecté par des odeurs pestilentielles qui semblent remonter des canalisations et s'emparent des couloirs, particulièrement au rez-de chaussée. Pouvons-nous faire un point sur cette question récurrente ?

Est-ce la nécessité d'une mise aux normes de l'évacuation des eaux usées et sanitaires ? ou tout du moins de son évaluation? Il est souvent répondu qu'il était nécessaire de rajouter de l'eau dans les sanitaires pour éviter les reflux mais les odeurs viennent de l'extérieur.... Le lycée est-il toujours en proie à des engorgements dans le système sanitaire du lycée ou de la ville?

Réponse : *le curage des conduits d'évacuation relève de la responsabilité municipale. Le signalement des faits a été réalisé par le service intendance en janvier. Le curage a été effectué début février mais n'a pas permis de solutionner le problème. Nous avons donc sollicité nous-même une entreprise pour constater les problèmes et saisi à nouveau la municipalité et GPSO. Un curage général est prévu. Nous apprenons ce jour que le bon de commande vient d'être signé par les services concernés.*

B – les travaux à venir vont affecter les salles de permanence disponibles : Quelle organisation des salles ou quels aménagements peuvent être proposés afin que les élèves puissent avoir des lieux de travail au lycée ? que la Vie Scolaire puisse conserver des salles de travail et de permanences « surveillées » : la gestion des élèves exclus de cours ou « collés » imposent des lieux « réfléchis » qui soient des lieux de travail, réels.

Réponse : *Seule la B10 est affectée par les travaux de réaménagement des salles puisqu'elle sert de lieu de vie et de stockage jusqu'au moins de juin et qu'ensuite elle sera fusionnée avec la B8 pour devenir une salle spécialisée (dédiée à la NSI si possible). La B14 garde donc sa capacité d'accueil. On peut imaginer de doubler la capacité d'accueil des élèves dans le hall du lycée. La Région a été saisie du problème dès le départ du projet et relancée par mes soins voici 15 jours en incluant la problématique des installations sportives. Une information dans ce sens a été diffusée aux personnes intéressées (CPE/EPS).*

C- Des ordinateurs supplémentaires pourraient-ils être installés dans la salle de travail de la salle des professeurs, afin que davantage de professeurs puissent travailler en même temps ?

Réponse : *cela me semble envisageable. Un poste sur deux avait été retiré pour des raisons de contexte sanitaire. Nous pouvons revenir au fonctionnement antérieur.*

2- Le domaine « pédagogique »

A Les enseignants s'inquiètent de l'augmentation du nombre d'élèves qui sont absents lors des évaluations, en dehors de situations COVID, au point de rendre complexe la gestion des rattrapages et de l'évaluation « juste » des compétences.

Serait-il possible de poser cette question en conseil pédagogique, associant la Vie Scolaire et pourquoi pas des parents élus, afin qu'une charte ou un texte « officiel » puisse être établi et communiqué aux familles ?

Réponse : *C'est un constat qui nous amène nécessairement à revoir notre projet initial d'évaluation décidé en novembre 2021. Ce sujet sera abordé sous la forme d'ateliers de travail lors de la demi-journée de solidarité du 13/04/2022 après-midi.*

Mais au sujet des évaluations, plusieurs questions se posent :

- a) pourquoi le Plan Local d'Évaluation élaboré en début d'année n'a jamais été communiqué ni aux familles, ni aux professeurs, après les deux demi-journées supplémentaires pour l'élaborer ? Qu'est devenu le fruit de ce travail ?

Réponse : *le plan local d'évaluation a été partagé avec l'ensemble des collègues personnels d'enseignement et d'éducation. Il est toujours accessible sur l'ENT. Il a été présenté en Conseil d'administration le 21/10/2021. Le projet final devait inclure un volet disciplinaire qui n'a pas été mené jusqu'à son terme en raison des très fortes contraintes qui pouvaient peser sur les enseignants, notamment en ce qui concerne le nombre d'évaluations requis pour justifier du caractère représentatif de la moyenne. Le projet sera à nouveau questionné lors des prochaines séances de travail et une communication faite aux familles.*

- b) Une réunion avait été annoncée sur le sujet des absences pour fin janvier ou début février. Y avait-il un ou des membres des élus du personnel ? A quoi cette réunion a-t-elle abouti ? La gestion des retards et des absences pose indéniablement problème. La solution passerait-elle par une réécriture du R.I. ? Un projet est-il en cours de réflexion ?

Réponse : *deux réunions ont été positionnées dans l'agenda pour aborder le Projet vie scolaire mais aucune n'a pu aboutir faute de participants. Une séance de travail s'est tenue avec les élus au CA, représentants des personnels d'éducation et d'enseignement, suivie et précédée de nombreuses réunions en équipe de direction et d'éducation sur la problématique de la gestion des retards. Nous avons posé les diagnostics, évalué les dysfonctionnements et proposé des pistes de réflexion pour améliorer les procédures de prise en charge. A l'heure actuelle une classe (1AGO1) expérimente une nouvelle approche de la gestion des retards, faisant suite à deux réunions de travail sur le sujet avec l'équipe pédagogique.*

- c) Quelle(s) date(s) a/ont été retenues pour organiser les épreuves ponctuelles remplaçant le contrôle continu pour les élèves dont les moyennes seront jugées 'non-représentatives' au conseil de classe du troisième trimestre ?

Réponse : *Les dates ne sont pas encore retenues. L'application de cette mesure nécessitera un travail spécifique d'examen des situations concernées en mai.*

B- L'organisation des conseils de classe pourrait-elle être davantage concertée et optimisée afin que ceux, programmés à 19h puissent terminer moins tard ? Pourquoi ne pas les remettre à 16h30 et 18h00 comme avant

Réponse : *Le fait de commencer les conseils de classe avant 17h30 ne permet pas aux parents d'élèves de se rendre facilement disponibles. C'est une demande des associations de parents d'élèves au niveau national que de placer les conseils de classe après 17h30. Nous pouvons néanmoins réfléchir à une autre organisation pour tenter d'améliorer l'organisation actuelle.*

Pourrions-nous amorcer une réflexion sur la semestrialisation? Certains établissements voisins l'expérimentent, pourrions-nous entendre leur réflexion ?

Réponse : *Nous allons consulter les établissements qui l'ont expérimentée pour récolter les fruits de leurs observations.*

C- L'organisation des demi-journées « solidarité » pourrait-elle aussi être re-travaillée afin que deux mercredi après-midi ne soient pas impactés ? Pourrait-on envisager, par exemple un mercredi après-midi couplé avec une/deux réunion le soir ? Une des deux réunions en visio ?

Nous aurions également aimé être destinataires de documents préparatoires ? Ou d'une trame de l'ordre du jour prévu ?

Réponse : *Nous ne disposons que de très peu de temps de regroupement sur une année pour travailler et réfléchir à nos organisations professionnelles, nos pratiques, nos projets. Nous prenons ce temps soit sur des heures de cours soit en soirée. Le fait de consacrer deux demi-journées ne semble pas incongru mais force est de reconnaître que nous la charge de travail en mars avril a été très lourde, notamment en soirée pour absorber tous les conseils de classe. Travailler à distance un projet d'établissement est exclu. Les documents préparatoires à l'organisation de la journée du 13/04 ont été diffusés le 08/04 après un remaniement complet du contenu des séances prévues pour aménager un temps de réflexion sur les thèmes précédents issus des questions diverses au CA.*

D – Des collègues, notamment des « nouveaux » s'interrogent quant au fait que le Lycée Condorcet est un des derniers établissements scolaires à être ouvert le mercredi matin et le samedi matin, Plutôt que le mercredi toute la journée uniquement. N'aurions-nous pas tous beaucoup à gagner à devoir se déplacer un jour en moins dans la semaine ? Que ce soit au niveau du temps dégagé pour préparer ses cours ou corriger ses copies, de notre vie personnelle de plus en plus impactée, sans parler du coût actuel de l'essence...

Réponse : *Placer des cours le mercredi après-midi ne résoudrait pas nos problèmes d'emploi du temps mais en revanche cela aurait un fort impact sur le fonctionnement de l'AS, le travail des agents, la charge horaire quotidienne. Pour que cela fonctionne, il faudrait affecter un créneau horaire de travail supplémentaire aux cinq jours de la semaine et disposer de salles en nombre suffisant...*

E - Les enseignants de la section professionnelle GATL, confrontés à la difficulté de fidéliser parfois des lieux de stage, posent la question suivante, qui concerne aussi toutes les sections du lycée Professionnel : Serait-il possible de contacter nos divers prestataires afin de les inciter à créer un partenariat avec notre lycée pour accueillir des élèves en stage, afin de fidéliser les lieux de stage mais de travailler ensemble de manière plus approfondie ?

Réponse : *j'y suis très favorable. Pour que ce travail puisse être efficace il faut le coordonner et ouvrir un bureau des stages, c'est-à-dire y consacrer un emploi... Néanmoins nous pouvons y réfléchir dans le cadre du nouveau projet d'établissement.*

F- Pour faciliter l'organisation des sorties pédagogiques qui nécessitent de prendre le train, le lycée pourrait-il acheter à l'avance un lot de tickets de train pour les élèves qui n'ont pas de PASS Navigo ? Cela éviterait aux enseignants organisateurs de devoir se rendre à Mantes pour cet achat pour se faire rembourser ensuite... et c'est aussi un temps pris sur le temps libre...

Réponse : *c'est déjà le cas. Nous avons une petite réserve que nous reconstituons au fur et à mesure de son utilisation. Par ailleurs, nous serions plus sereins si nous connaissions à l'avance tous les projet de voyage scolaire. Je suggère que nous adoptions le principe d'un CA dédié à la programmation des voyages et sorties scolaires avant le 30 septembre de chaque année.*

Nous avons aussi des questions pour les représentants des élus de la ville de Limay :

*** Comment justifient-ils les mauvaises odeurs dans le quartier et quelles garanties peuvent-ils fournir quant à la qualité de l'air que nous respirons ?**

- **Pourquoi la ville et/ou la police ne font rien contre les très nombreuses voitures garées constamment sur les trottoirs ou en double-file dans le quartier ? C'est illégal et très dangereux car les élèves, ou les parents emmenant leurs enfants à l'école Henri Wallon d'ailleurs, n'ont pas la place de marcher sur les trottoirs. Faut-il attendre un drame pour réagir ?**

Déposées le 8 avril 2022

ⁱ Réponses présentées en CA, soumises à l'approbation de la prochaine séance du CA.